



Jeudi 20 janvier 2011

Toutes et tous dans l'action pour un vrai plan de titularisation !

→ La CGT Educ'action est la deuxième organisation syndicale des personnels non titulaires enseignants, CPE et COP.

→ La CGT dans l'enseignement, c'est la CGT Educ'action.

- La CGT est la première confédération syndicale de France. Elle rassemble tous les salariés.
- Que vous soyez dans une école, un collège, un lycée général, technologique ou professionnel, vous pouvez adhérer à la CGT et construire, avec nous, une école qui forme et émancipe.
- Vous pouvez lutter avec nous contre des réformes qui dégradent constamment le Service public d'Éducation, qui dégradent donc nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves.
- Les militant-e-s et élu-e-s de la CGT sont comme vous, enseignants, COP, CPE, agents..., dans des écoles, collèges ou lycées généraux, technologiques et professionnels, dans des CIO, EREA, SEGPA, GRETA...? sont titulaires ou non-titulaires...
- Confrontés aux mêmes difficultés que vous, ils ont fait le choix d'un syndicalisme unitaire, non corporatiste, confédéré et démocratique.
- C'est ce syndicalisme-là qui contribuera à transformer la société.

Toutes les infos
sur les négociations :
<http://www.ugff.cgt.fr>

Toutes les infos
pour les non-titulaires
dans l'Éducation Nationale :
<http://www.unsen.cgt.fr>

Presque un an après les promesses de Nicolas Sarkozy, Georges Tron, ministre chargé de la Fonction Publique, a donc dévoilé le « plan de titularisation » du gouvernement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les dispositifs proposés sont loin, très loin, du compte !

→ Tout ça pour ça !

Notons d'abord que le gouvernement a dévoilé dans la presse ses projets avant même d'en discuter avec les organisations syndicales : le contenu, très loin de correspondre aux attentes, explique sans doute ce mépris pour le dialogue social.

→ Les principales annonces

→ Mise en place de concours spécifiques professionnalisés.

Ce dispositif serait ouvert pendant 3 ans, pour les personnels actuellement en CDI. La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) interviendrait dans le concours.

Le gouvernement ne chiffre pas le nombre de personnes qui serait concerné : sans doute peu quand on sait la rigueur budgétaire actuelle...

→ Il faudrait désormais avoir cumulé 6 années sur les 8 dernières années pour pouvoir bénéficier d'un CDI. C'est une petite amélioration car les 6 années strictes actuelles bloquent effectivement l'accès au CDI pour beaucoup de contractuels.

Attention ! La logique du gouvernement est très dangereuse et explicite : utiliser les CDI sur des emplois permanents. Autrement dit, plutôt que de titulariser des personnels qui rendent un service permanent donc occupent un emploi de fonctionnaire, le gouvernement se contente de leur proposer... un CDI. Le gouvernement considère donc que les personnels en CDI ne sont pas précaires !

La CGT Educ'action s'oppose fermement à cette conception du Service Public. Le CDI n'est pas une titularisation, tous les emplois permanents doivent être occupés par des fonctionnaires.

→ Le gouvernement annonce une harmonisation des rémunérations prenant en compte "la performance" des personnels ! Encore une fois, "le mérite" sert de paravent à une nécessaire revalorisation salariale.

La CGT Educ'action considère ces propositions comme largement insuffisantes, voire dangereuses. Elle appelle donc tous les personnels à participer aux actions unitaires Fonction Publique le jeudi 20 janvier 2011

Un plan de titularisation est possible !

- Des plans de titularisation ont déjà eu lieu, c'est un choix politique de renforcement et de développement du Service Public, c'est aussi le résultat d'un rapport de forces créé par les personnels avec les organisations syndicales.

- En nous mobilisant le 20 janvier 2011, nous créons ce rapport de force et nous faisons savoir à la population l'injustice avec laquelle le gouvernement traite ses personnels et les conséquences désastreuses pour le Service Public et donc pour les services rendus à la population.

- Les négociations commencent le 11 janvier 2011, le projet de loi est prévu pour Pâques...il est encore temps de peser pour gagner sur nos revendications.

La CGT Educ'action revendique

→ Une loi de titularisation, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives. Dans l'Éducation nationale, la CGT revendique une titularisation sans condition de concours ni de nationalité et avec une formation adaptée.

→ L'arrêt du recrutement de non-titulaires pour des missions pérennes de service public.

→ L'amélioration des conditions de reclassement des non titulaires au moment de leur titularisation.

→ Le renforcement dans l'immédiat des droits sociaux des non titulaires, la reconnaissance de leurs qualifications, la cohérence de gestion, une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite). Cela passe aussi par un élargissement et une harmonisation nationale des compétences des Commissions Consultatives nationales.

Quelques contacts importants

Union nationale CGT Educ'action (élu-e-s nationaux, collectif national non titulaires)	Contact local
263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01.48.18.81.47 Télécopie : 01.49.88.07.43 e-mail : unsen@ferc.cgt.fr Internet : http://www.unsen.cgt.fr	

Lieu de la manifestation



A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : prendre contact

me syndiquer

Tract 20.01.2011

Nom (Mme, Melle, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. e-mail

Grade ou corps Discipline :

Établissement

Code postal Commune

CGT Educ'action 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47
Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>